

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 6 OCTOBRE 2015

Étaient présents: M. SCHOETTL Maire, MM LECLERCQ, TALFUMIERE adjoints, MM. LABURTHER, PANIGADA, MATEESCU
MMES ALAZARD, REVERET, FARDEAU, BOUCHER, POUPART.

Étaient absents excusés : M. GOUALIN pouvoir à MME POUPART, MME GAUTHIER, pouvoir à M. SCHOETTL, MME WEGNEZ, MME FICAT

La séance est ouverte à 20 h 50 heures

Secrétaire de séance : M. LECLERCQ

Lecture du compte-rendu du conseil du 1^{er} septembre 2015

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

URBANISME

dossiers acceptés :

- S.C.I. MOULIN (M. MURAT) – Janvry pour un changement de fenêtres

- Monsieur EIGENSCHENCK – Mulleron pour un changement de fenêtres de toit.

Permis de construire LEROY : une lettre recommandée va être adressée à la Préfecture, au pétitionnaire et à l'architecte, Mme LEROY ayant dit en Préfecture que nous avons annulé le permis alors que ce dernier a été accordé en décembre 2014.

La nouvelle construction rue du Grand Cèdre va commencer.

FINANCES

- Décision modificative : + 8394 € pour la toiture du nouveau gîte, + 2 450 € pour la chaudière de l'école.
Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, adopte cette proposition.

- Subvention de NR PRO : économie d'énergie 144 € pour l'installation de la nouvelle chaudière à l'école.

PERSONNEL

- Création d'un emploi de vacataire à raison de 2 heures par semaines pour une intervention en anglais, à compter du 13 octobre dans le cadre des activités périscolaires, au tarif de 12 € net de l'heure.

- Création d'une indemnité forfaitaire pour élections compte tenu qu'on ne peut plus payer d'heures supplémentaires aux agents au dessus d'un certain indice

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, adoptent ces propositions.

TRAVAUX

Des travaux entrepris par la SNCF à la sortie de Janvry sont en cours pour créer des bassins d'orages pour capter les eaux qui pourraient arriver sur les voies en cas de gros orages.

La station d'épuration de la Brosse avance bien, les travaux de connexion avec les riverains commencent le 12 octobre et cette dernière est bien située au fond du hameau de la Brosse et non pas sur la route de Gometz la Ville ,a ne pas confondre .

Assainissement Janvry : une visite avec le Syndicat de l'Orge et le propriétaire du château a eu lieu pour identifier les terrains qui serviraient pour la future station d'épuration de Janvry bourg (terrain actuellement exploité par Monsieur Thierry LARUE).

Monsieur le Maire informe que depuis 10 jours nous sommes en panne d'une phase EDF en Mairie, ce qui implique qu'il n'y a pas d'éclairage public ni d'ascenseur.

La commune a été taguée à nouveau, on vient d'acheter un énorme compresseur afin de remédier à ces tags sur les monuments.

Transformateur électrique taggé : des bénévoles vont le repeindre ;

Un gros aspirateur a été acheté pour la « petite ferme ».

L'installation de la nouvelle chaudière à l'école se fera pendant les vacances de la Toussaint.

Foyer des Champs : le nettoyage du réseau de chauffage va être réalisé.

Les états des lieux des salles communales sont faits plus sérieusement, il est impératif que les associations le rendent propre.

La commune envisage d'acheter un réfrigérateur plus grand pour le foyer des champs.

Bois de Montmarre : un énorme chêne va être abattu pour des questions de sécurité, sa base étant totalement pourri .

Beaucoup de félicitations pour la création du chemin piétonnier chemin de la Maribelle à Mulleron.

Le toit de l'abribus à Janvry a été retiré pour l'installation des armoires pour l'arrivée de la fibre optique, il sera remis une fois l'opération terminée .

CAISSE DES ECOLES ET ECOLE

Monsieur le Maire informe qu'il a reçu ce jour l'infirmière scolaire, un rapport lui a été transmis sur l'école.

Ramassage scolaire : Monsieur le Maire précise que les cours commencent à 9 heures mais les enseignants ont choisi d'accueillir les enfants à 8 h 50, ce qui veut dire que les autres ont l'impression d'être en retard, et informe que le car respecte les horaires scolaires.

Le nouveau vidéo projecteur va être installé dans la classe de M. ANDRE.

Fête de la Pomme : une recette de 345 € a été encaissée pour la vente du jus de pomme.

Malheureusement le beau temps n'était pas au rendez-vous pour le ramassage des pommes le mercredi et certains parents se sont plaints, Madame REVERET précise qu'il ne pleuvait pas quand ils sont partis et que les enfants ont été séchés à leur retour.

Concert classique gratuit : très joli moment pour les enfants.

CCAS

Plantations des arbres : samedi 14 novembre à partir de 15 heures, les arbres seront plantés le long de la route départementale en direction de Marcoussis.

Repas des retraités : dimanche 15 novembre à 12 h au Domaine de Marguerite à La Brosse, le repas sera assuré par le traiteur DESCO, aucune rémunération d'aucune sorte ni location n'est demandée par le domaine qui accueille gratuitement.

Le séjour en Bulgarie s'est bien déroulé, un hôtel 4 étoiles confortable.

Séjour en Norvège du 4 au 10 mai 2016 : 37 participants 1500 € pour les retraités de Janvry.

Une sortie est envisagée le 16 décembre sur le canal Saint Martin en soirée avec dîner et visite des illuminations s'il y en a.

Distribution des colis : 23 décembre, les personnes absentes ce jour sont priées de se faire connaître en mairie auprès de Pascale.

QUESTIONS DIVERSES

Elections régionales : 6 et 13 décembre, **le bureau de vote se tiendra en mairie**, on a besoin d'électeurs pour tenir le bureau de vote.

Contrat de développement culturel 2015 / 2016 : comme chaque année, une demande doit être faite auprès du Conseil Départemental de l'Essonne pour obtenir une subvention, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité adopte cette proposition.

Contrat départemental de territoire : La CCPL propose aux communes de rentrer dans ce contrat des actions à caractère intercommunal, Monsieur le Maire propose trois opérations :

- Changement de l'aire de jeux
- Clôturer le bois de Montmarre, afin par exemple de pouvoir l'interdire en cas d'intempéries dangereuses ou au cas où un animal s'échapperait (45 € H.T. du mètre linéaire sur environ 1 km)
- Terrain multisport (environ 75 000€)

Mme REVERET propose que l'on rajoute l'installation de toilettes sèches au bois de Montmarre.

Fond de concours de la CCPL : 11 500 € pour la commune de Janvry, Monsieur le Maire propose d'y affecter la toiture du nouveau gîte ainsi que la chaudière de l'école.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que la CCPL a voté, au dernier conseil communautaire, une surtaxe de 6% sur nos factures d'électricité pour les communes de moins de 2 000 habitants. A Janvry, nous n'avons pas créé cette taxe. Les membres du conseil municipal, à l'unanimité, demande que Monsieur le Préfet soit saisi.

Rapport d'activité 2014 de la CCPL : des remarques sont relevées par les membres du conseil municipal

Différentes remarques sont faites qui seront transmises au conseil communautaire notamment sur l'arrêt des transports en commun. Les personnes désirant connaître la totalité des remarques, le document est à leur disposition en mairie.

SAFER : renouvellement de la convention de veille foncière

SENET : renouvellement du contrat de balayage des voies communales

Monsieur le Maire a demandé à Madame MILLION, si elle pouvait s'occuper des dossiers « difficiles » voir inextricables administrativement de la commune à titre bénévole notamment

- 1) expropriation à la Brosse pour l'accès à la station d'épuration
- 2) Impasse des Frénons à rentrer dans le domaine communal.

Séance levée à 23 h 15

Prochain conseil le lundi 9 novembre 2015 à 20h45